

# Bulletin d'adhésion 2020-2021

M, Mme ..... Nom de naissance .....

Prénom : .....

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : .....

Téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Adresse électronique : .....@.....

Etablissement d'affectation : .....

Poste occupé : ..... Grade : ..... Echelon : \_\_\_

## Cotisation

Paiement par chèques - Nombre de chèques : \_\_\_

Paiement par prélèvement automatique (joindre l'autorisation de prélèvement et un RIB) : 10 prélèvements effectués chaque mois (dernier prélèvement en juillet).

Paiement par CB via internet :

<https://adherer.snuipp.fr/45>

Signature :



Grade	PE classe normale											PE hors classe					PE classe exceptionnelle				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1 <sup>er</sup> Chevron
Adjoint-e	90	110	119	125	131	138	148	159	171	186	199	184	197	211	226	238	205	217	229	246	265
Spécialisé			124	130	136	143	153	164	176	191	204	189	202	216	231	243	210	222	234	251	270
PEMF			125	131	137	144	154	165	177	192	205	190	203	217	232	244	211	223	235	252	271
Direction d'école 2 à 4 classes		115	124	130	136	143	153	164	176	191	204	189	202	216	231	243	210	222	234	251	270
Direction d'école 5 à 9 classes		120	129	135	141	148	158	169	181	196	209	194	207	221	236	248	215	227	239	256	275
Direction d'école 10 classes et +		123	132	138	144	151	161	172	184	199	212	197	210	224	239	251	218	230	242	259	278

Montant pension	Retraité-e-s			
	Jusqu'à 1300€	de 1300 à 1500 €	de 1500 à 2000 €	+ de 2000 €
Cotisation	91	111	117	127

AESH	Disponibilité	Congé parental	Temps partiel	PES
40	40	40	Cotisation fois la quotité <i>minimum 88€</i>	90

✂

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP 45 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP 45.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.  
Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,  
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**Référence Unique Mandat**  
(réservé au créancier) :

**NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU TITULAIRE**

Nom, Prénom \* : .....

Adresse \* : .....

.....

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : .....

Identifiant du Créancier SEPA : FR 75 ZZZ 431 183

Nom : SNU- IPP 45  
Adresse : 10 rue Molière  
Code postal : 45 000  
Ville : ORLEANS

Prière de compléter cette autorisation et de joindre un Relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne. Ne pas omettre la date et la signature.

IBAN (\*)

BIC (\*)

Le (\*) :    □ □    □ □    20    □ □    à (\*) : .....

Signature (\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi

n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

# Se syndiquer, pourquoi ?

**Se syndiquer** car on est plus fort quand on est ensemble plutôt qu'isolé.

**Se syndiquer** au SNUipp-FSU :



☞ Pour obtenir collectivement des avancées sur des dossiers qui nous concernent : conditions de travail, formation, LSUN, APC, PPCR, RASED, direction, surcharge de travail, rythmes scolaires, changement de département, etc.

☞ Car, en tant que première organisation syndicale des enseignants du 1er degré, c'est la garantie de l'efficacité dans l'action.

Mais se syndiquer au SNUipp, **c'est aussi adhérer à la FSU :**



☞ Car notre Fédération avance des propositions constructives pour l'amélioration du service public et les conditions de travail de ses agents.

☞ Car avec la FSU, on est mieux informé, défendu, mobilisé personnellement et sur les dossiers urgents : réformes, salaires, retraites, protection sociales, Modernisation de l'Action Publique (MAP), entre autres...

**Se syndiquer** parce que c'est la possibilité d'être représenté, accompagné et réellement défendu individuellement et collectivement, en toute transparence, lors de convocations, d'audiences et dans les instances paritaires : CAPD (5 élus SNUipp sur 10), CTSD (5 FSU sur 10), CHSCT, CDF, etc.

**Se syndiquer** aussi parce que la cotisation syndicale est la principale source de financement du syndicat (bulletins, courriers, résultats des instances, frais téléphoniques, organisation de stage etc.).

POUR ÊTRE  
ACCOMPAGNÉ·E  
TOUT AU LONG  
DE MA CARRIÈRE

#JeMeSyndique



SE SYNDIQUER ?  
UNE VRAIE BONNE IDÉE.

MOUVEMENT

PROMOTION

SALAIRES



ADHERER.SNUIPP.FR

## J'adhère au SNUipp-FSU Loiret!

En quelques clics syndiquez-vous au SNUipp-FSU 45 pour l'année scolaire.

Vous pourrez effectuer un paiement par carte bleue en une fois ou en plusieurs fois sans frais. 66% du montant de votre cotisation syndicale sera déduit de votre impôt. (crédit d'impôts).

**SANS ATTENDRE, REMPLISSEZ LE**

**FORMULAIRE EN LIGNE SUR**

<https://adherer.snuipp.fr/45>

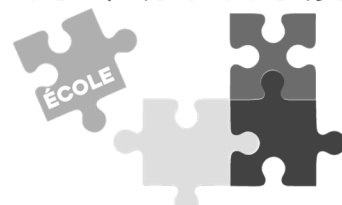


POUR CHANGER  
L'ÉCOLE ET  
LA SOCIÉTÉ

#JeMeSyndique



SE SYNDIQUER ?  
UNE VRAIE BONNE IDÉE.



ADHERER.SNUIPP.FR